



Schuldbetreibungen - Poursuites pour dettes - Esecuzioni

VD

1. **Débitrice: CTR - CLUB DE TIR ROMAND SA**, Petit-Flon,
1052 Le Mont-sur-Lausanne
2. **Lieu et date de la mise aux enchères:** 1014 Lausanne,
15.02.2013
3. **Salle de l'enchère:** 10.00 Heure, Salle d'audience n° 5 du Tri-
bunal des Mineurs, Trabandan 28 à Lausanne.
4. **Les conditions de vente et l'état des charges seront disponi-
bles à partir du:** 04.01.2013 jusqu'au 15.02.2013
- 4.1 **Lieu de dépôt des conditions de vente:** dans les bureaux de
l'office des poursuites du district de Lausanne, Trabandan 28 à
Lausanne.
5. **Echéance pour la remise:** 01.11.2012
6. **Objets des enchères:** Feuillet RF n° 2012, PPE de 175/1000 de
P. 1'602 (droit distinct et permanent de superficie), sis Ch. du
Petit-Flon 32, au Mont-sur-Lausanne, consistant en :
Stand de tir souterrain, buvette et terrain, constituant le lot n°
1 des plans (bâtiment no 2015 d'assurance incendie)
Estimation fiscale RG 94
Fr. 1'350'000.00
Estimation ECA (indice 120), valeur théorique
Fr. 1'308'953.40
Estimation de l'Office selon rapport d'expert
Fr. 645'000.00
Description de la parcelle RF n° 1602 :
Parcelle RF n° 1602, fo 24, sise Ch. Du Petit-Flon 28/30/32 au
Mont-sur-Lausanne, DDP Superficie jusqu'au 31.10.2058, à la
charge de la parcelle RF n° 1774, en nature de :
Bâtiment commercial (ECA 2015a) 213 m²
Bâtiment commercial (ECA 2015b) 575 m²(souterraine)
Bâtiment commercial (ECA 2063) 3723 m²
Place-jardin 7019 m²
Forêt 4094 m²
Surface totale 15049 m²
Description de la parcelle RF n° 1774 :
Parcelle RF n° 1774, fo 24, sise Ch. De la Tuilière 1/3/5 - Ch.
Du Petit-Flon 24/26/28/30/32/34 au Mont-sur-Lausanne, en
nature de :
Bâtiment commercial (ECA 1444) 908 m²
Bâtiment commercial (ECA 1447) 165 m²
Bâtiment commercial (ECA 1551) 403 m²
7. **Remarques:** Vente requise par le créancier gagiste en 1er rang
pour le capital et les intérêts.
Lors des enchères, les amateurs devront prouver leur identité
et justifier de leurs pouvoirs. Leur attention est expressément
attirée sur la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des
personnes à l'étranger (LFAIE) du 16 décembre 1983. A cet ef-
fet, ils devront se conformer au chiffre 1 des conditions de
vente.
La date de la visite sera annoncée par publication.
Office des Poursuites du district de Lausanne
1014 Lausanne Adm cant

00821317

